## **CONTRAT DE PRÊT**

## Et ce, entre les soussignées :

- titulaire de la CIN numéro , demeurant au , étant le prêteur, d'une part.
- titulaire de la CIN numéro, demeurant au 19/0/2023, étant l'emprunteur bénéficiaire du présent contrat de prêt, d'autre part.

Les parties conviennent de ce qui suit:

**ARTICLE PREMIER:** Le prêteur s'engage à prêter la somme de 19/0/2023 dt à l'emprunteur.

**ARTICLE 2 :** Le versement de la somme précisée dans l'Article ci-dessus est du à l'emprunteur à la date du .

**ARTICLE 3 :** L'emprunteur s'engage, à son tour, à rembourser la somme indiquée ci-dessus au plus-tard le 19/0/2023.

Fait à undefined, le undefined.

Le Prêteur L'Emprunteur